

MYRIAM EL KHOMRI
MINISTRE DU TRAVAIL, DE
L'EMPLOI,
DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE
ET DU DIALOGUE SOCIAL

PATRICK KANNER
MINISTRE DE LA VILLE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

CLOTILDE VALTER
SECRETAIRE D'ETAT
CHARGEE DE LA
FORMATION
PROFESSIONNELLE ET DE
L'APPRENTISSAGE

AXELLE LEMAIRE SECRETAIRE D'ETAT CHARGEE DU NUMERIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Paris, le 18 mai 2016 N° 1393

Hackathon CPA: Présentation des deux projets gagnants

Ce mercredi 18 mai, « Abba » et « Unusual working », les deux équipes gagnantes du Hackathon sur le Compte Personnel d'Activité (CPA), ont présenté l'avancement de leurs travaux à Myriam EL KHOMRI, ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, Patrick KANNER, ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, Clotilde VALTER, secrétaire d'Etat chargée de la Formation professionnelle et de l'Apprentissage et Axelle LEMAIRE, secrétaire d'État chargée du Numérique. Leurs projets ont vocation à intégrer la plateforme de services numériques associés au CPA dès son lancement en 2017.

Les 8 et 9 avril dernier, Myriam EL KHOMRI et Axelle LEMAIRE donnaient rendez-vous à une centaine de participants autour d'un Hackathon sur le Compte Personnel d'Activité. Dans les locaux de l'Ecole 42, étudiants de diverses écoles (Ecole 42, mais aussi ENA, ESSEC, CESACOM), professionnels de l'emploi ou de l'innovation numérique étaient réunis pour réfléchir ensemble aux futures applications de la plateforme. 13 équipes ont présenté leur projet et 2 ont été primées par le jury.

Le premier projet, porté par l'équipe *Abba*, permet de calculer le financement d'une formation en fonction des droits acquis par un actif tout au long de son parcours professionnel. Il croisera les données disponibles sur le CPA mais également celles d'autres acteurs clés de la formation (Pôle emploi, OPCA, Régions...). Ce dispositif permettra également aux actifs d'obtenir des conseils pour trouver d'autres sources de financement. Pour *Abba*, « les difficultés d'accès à l'information sur nos droits en matière de formation professionnelle conduisent trop souvent salariés et demandeurs d'emploi à renoncer à leur projet de formation. Nous avons donc eu l'idée de développer "Mon simulateur d'avenir" qui permettra, grâce aux nouvelles possibilités offertes par le CPA, d'estimer en quelques clics le coût d'une formation et de mobiliser plus facilement nos droits pour la financer ».

Le second projet, porté par l'équipe *Unusual working*, est une traduction numérique de la composante « compte d'engagement citoyen » du CPA. Dans un format ludique, il permet de visualiser les « points » acquis par les engagements citoyens et de simuler leur utilisation pour financer des formations. En participant à ce Hackathon, *Unusual working*, a souhaité « *vivre une expérience d'innovation numérique et d'innovation publique*, *en proposant une application qui aide les futurs usagers du CPA à utiliser leur compte engagement citoyen* ».



Un CPA enrichi grâce au travail collaboratif

Janvier 2016 : pour alimenter le Projet de loi, un débat public sur le CPA a été organisé. Les idées émises ont permis d'enrichir son contenu (création d'un compte d'engagement citoyen, augmentation du nombre d'heures de formation pour les salariés non diplômés.)

Dans le texte adopté par l'Assemblée nationale, plusieurs amendements ont été retenus :

- Passage à 48h par an, contre 24h, dans le droit commun des heures de formation versées au CPF des salariés sans qualification ;
- Elargissement du CPA à tous les jeunes de plus de 16 ans, aux salariés des chambres consulaires, aux artistes auteurs et aux travailleurs indépendants et aux employeurs de la pêche maritime et des cultures marines;
- Eligibilité au compte d'engagement citoyen des volontaires des armées ;
- Elargissement du compte d'engagement citoyen aux encadrants de terrain des associations et non plus seulement à leurs dirigeants ;
- Possibilité d'utiliser le CPF pour financer des prestations de bilan de compétences à tous les titulaires du compte ;
- Extension du CPA à la mobilité européenne et internationale.

Mai 2016 : les deux projets retenus à l'issue du Hackathon ont pour vocation à alimenter le CPA dès son lancement, le 1er janvier 2017.

Contact presse :

Cabinet de Myriam EL KHOMRI 01 49 55 31 02 / secretariat.presse@cab.travail.gouv.fr
Cabinet de Patrick KANNER 01 49 55 34 67 / presse@ville-jeunesse-sports.gouv.fr
Cabinet de Clotilde VALTER 01 49 55 31 02 / secretariat.presse@cab.trvail.gouv.fr
Cabinet d'Axelle LEMAIRE 01 53 18 44 50 /sec.senum-presse@cabinets.finances.gouv.fr